




## Les Certificats d'Économies d'Énergies

# Généralités

Les Certificats d'Économies d'Énergies (CEE) récompensent , **sous forme de primes**, les travaux de rénovation énergétique réalisés par les Collectivités.

- Primes indépendantes d'éventuelles subventions (en +)
- Éligibilité des travaux selon des  [fiches d'opérations standardisées](#)
- Valorisation des travaux sur le site internet du SIEM
- Procédure simple et rapide
- Vérification de l'éligibilité des travaux par la société Nr-Pro partenaire
- Session de formation à distance gratuite

Pour que les collectivités bénéficient de ces primes, elles doivent impérativement n'avoir signé **AUCUN devis** ni **AUCUN bon de commande**. La loi impose que la procédure de demande des CEE doit se faire avant la commande des travaux et donc avant leur démarrage. Dans le cas où cette procédure ne serait pas respectée, l'éligibilité à la prime devient nulle.



Le SIEM conseille aux Élus souhaitant faire des travaux de rénovation énergétique, **d'utiliser les fiches d'opérations standardisées pour réaliser le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)** ou de demander les devis auprès des entreprises si la procédure est inférieure aux seuils de la commande publique.



# Procédure à suivre – site internet SIEM

## 1<sup>ère</sup> étape : Se rendre sur le site internet du SIEM.



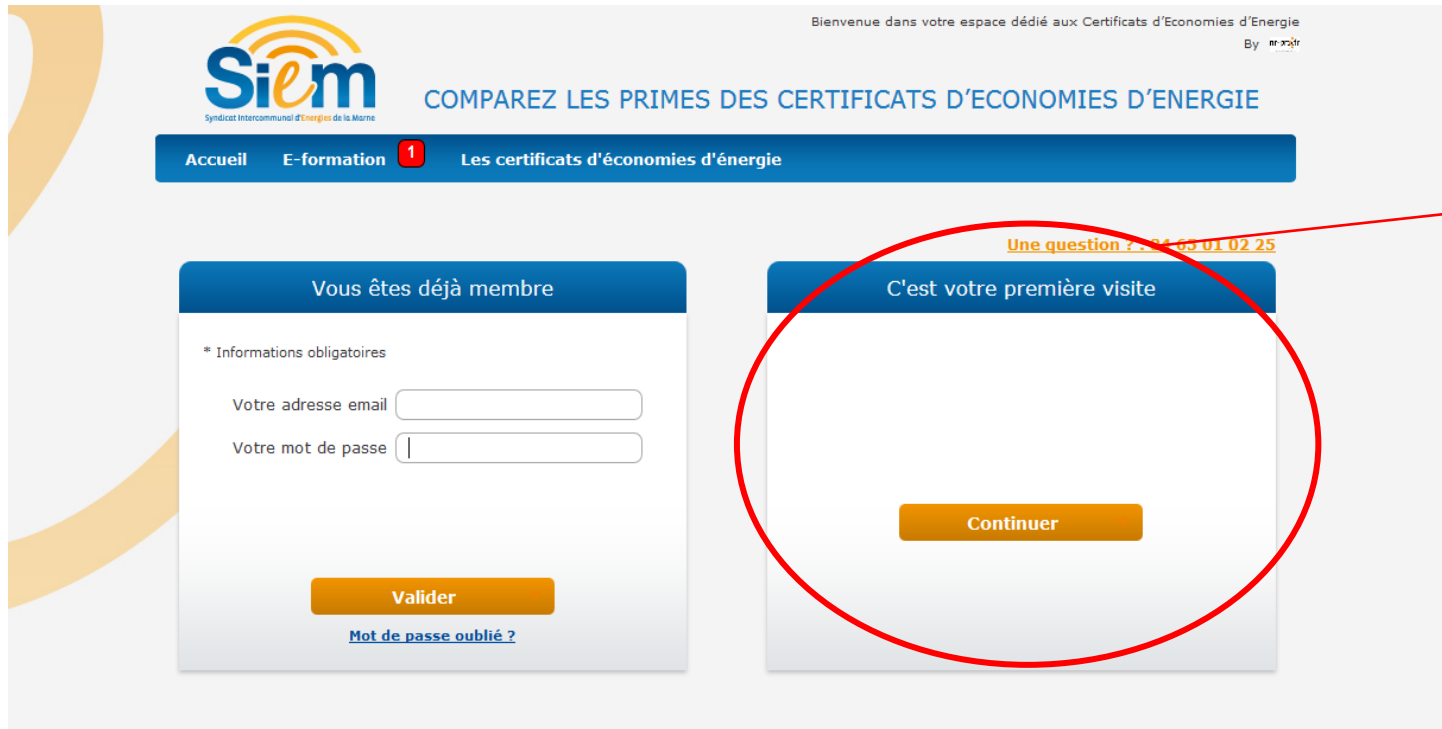
The screenshot shows the SIEM website homepage. At the top, there is a blue navigation bar with contact information and a 'Connexion utilisateur' link. Below this is the SIEM logo and a horizontal menu with links for 'Le SIEM', 'Compétences & Services', 'Travaux', 'Téléchargements', 'Commande publique', 'Actualités', 'Liens', and 'Contactez-nous'. The main content area features a large banner with a lightning bolt icon and the word 'ELECTRICITE'. Below the banner is a newsletter sign-up form with fields for 'Nom' and 'Email', and an 'ENVOYER' button. At the bottom, there are several promotional tiles: a blue tile with a lightbulb icon and text about energy renovation grants, a light blue tile for 'énergie-info' with a 'COMPAREZ !' button, an orange tile for 'Particuliers' with a 'CONNATRE LES TARIFS' button, and a dark blue tile for 'Actualités' with 'Newsletter n°17'.

L'accès à l'espace de valorisation des travaux de rénovation énergétique est un lien permanent. Il suffit simplement de cliquer dessus pour accéder au portail.

# Procédure à suivre – site internet SIEM

2<sup>ème</sup> étape :

Renseigner le projet



Bienvenue dans votre espace dédié aux Certificats d'Économies d'Énergie

By maxir

**Siem** COMPAREZ LES PRIMES DES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE  
Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Manche

Accueil E-formation **1** Les certificats d'économies d'énergie

Une question ? 01 65 01 02 25

**Vous êtes déjà membre**

\* Informations obligatoires

Votre adresse email

Votre mot de passe

**Valider**

[Mot de passe oublié ?](#)

**C'est votre première visite**

**Continuer**

Pour une  
première visite

# Procédure à suivre – site internet SIEM

## 2<sup>ème</sup> étape : Renseigner le projet



Bienvenue dans votre espace dédié aux Certificats d'Économies d'Énergie  
By nr.pro

**Siem** COMPAREZ LES PRIMES DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE  
Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne

Accueil E-formation **1** Les certificats d'économies d'énergie

**1 Votre projet** > 2 Vos coordonnées > 3 Validez

### SIMULER ET COMPARER LES PRIMES ENERGIE

Choisissez votre secteur

  
 Bâtiment résidentiel

  
 Bâtiment tertiaire (Bureaux, école, hôtel..)

  
 Industrie

  
 Réseau (chaleur/froid, éclairage, électricité, ...)

  
 Transport

  
 Agriculture

Comment ça marche?

1. Renseignez votre projet
2. Recevez les offres
3. Comparez et choisissez
4. Percevez votre prime à la fin de vos travaux

Une Question ?

04 65 01 02 05 ou info@nr-pro.fr

Il faut tout d'abord choisir le secteur dans lequel les travaux seront réalisés

1 Votre projet > 2 Vos coordonnées > 3 Validez

### SIMULER ET COMPARER LES PRIMES ENERGIE

Choisissez votre secteur

  
 Bâtiment résidentiel

  
 Bâtiment tertiaire (Bureaux, école, hôtel..)

  
 Industrie

  
 Réseau (chaleur/froid, éclairage, électricité, ...)

  
 Transport

  
 Agriculture

Ensuite, il faut compléter les éléments demandés

Titre de votre projet

Département  Lieu du chantier

Début des travaux:  Date approximative

**!** Pour obtenir des aides, aucun devis ou bon de commande ne doit avoir été signé.

Fin des travaux:  Date approximative

# Procédure à suivre – site internet SIEM

2<sup>ème</sup> étape :

Renseigner le projet

Compléter les informations relatives au type de travaux qui seront entrepris. Plusieurs champs peuvent être renseignés.

Valider ensuite le projet

Titre de votre projet

Département  Lieu du chantier

Début des travaux:  Date approximative

Fin des travaux:  Date approximative

**!** Pour obtenir des aides, aucun devis ou bon de commande ne doit avoir été signé.

Secteur d'activité du bâtiment

Energie de chauffage après travaux  Electricité ou PAC  Combustible (Bois, Gaz, Fioul)

Sélectionnez vos opérations d'économies d'énergie :

→ **Isolation et fenêtres**

Isolation de combles ou de toitures - [BAT-EN-101](#)

Isolation des murs - [BAT-EN-102](#)

Isolation d'un plancher bas - [BAT-EN-103](#)

Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant - [BAT-EN-104](#)

Surface totale des fenêtres et portes-fenêtres (m<sup>2</sup>) :

Isolation des toitures terrasses et couvertures de pente < 5% - [BAT-EN-107](#)

→ **Chaudières et chauffe-eau**

→ **Pompes à chaleur**

→ **Régulation de chauffage**

→ **Eclairage**

Valider

# Procédure à suivre – site internet SIEM

## 3<sup>ème</sup> étape : Estimation de la prime

La prime que pourra obtenir la Collectivité est estimée automatiquement par la plateforme.

le nombre de kilowattheures cumac\* générés est également indiqué.

\***Cumac** : quantité d'énergie économisée et actualisée. Cela correspond à l'énergie qui aurait été consommée si les actions n'avaient pas été réalisées.



Bienvenue dans votre espace dédié aux Certificats d'Économies d'Énergie

**Siem** COMPAREZ LES PRIMES DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

**Siem**

Les aides des fournisseurs d'énergie peuvent varier de  
**980 € à 2 040 €\***

Economie d'énergie réalisée : 756 000 kWh cumac

[Continuer](#)

[Enregistrer en pdf](#) [Modifier le détail de vos travaux](#) [Réinitialiser la simulation](#)

**Récapitulatif:**

- Département : Mame
- Bâtiment tertiaire (Bureaux, école, hôtel..)
- Secteur d'activité : Enseignement
- Énergie de chauffage : Combustible
- Opérations :
  - Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant ( BAT-EN-104 ) : 200 m<sup>2</sup>,  
→ de 980 € à 2 040 €

\* Prime estimée. Cette simulation est donnée à titre indicatif et ne saurait engager la responsabilité de NR-PRO. Les primes variant en fonction des opérations et de la taille des projets, le montant définitif ne peut être donné que par le fournisseur d'énergie que vous aurez sélectionné.

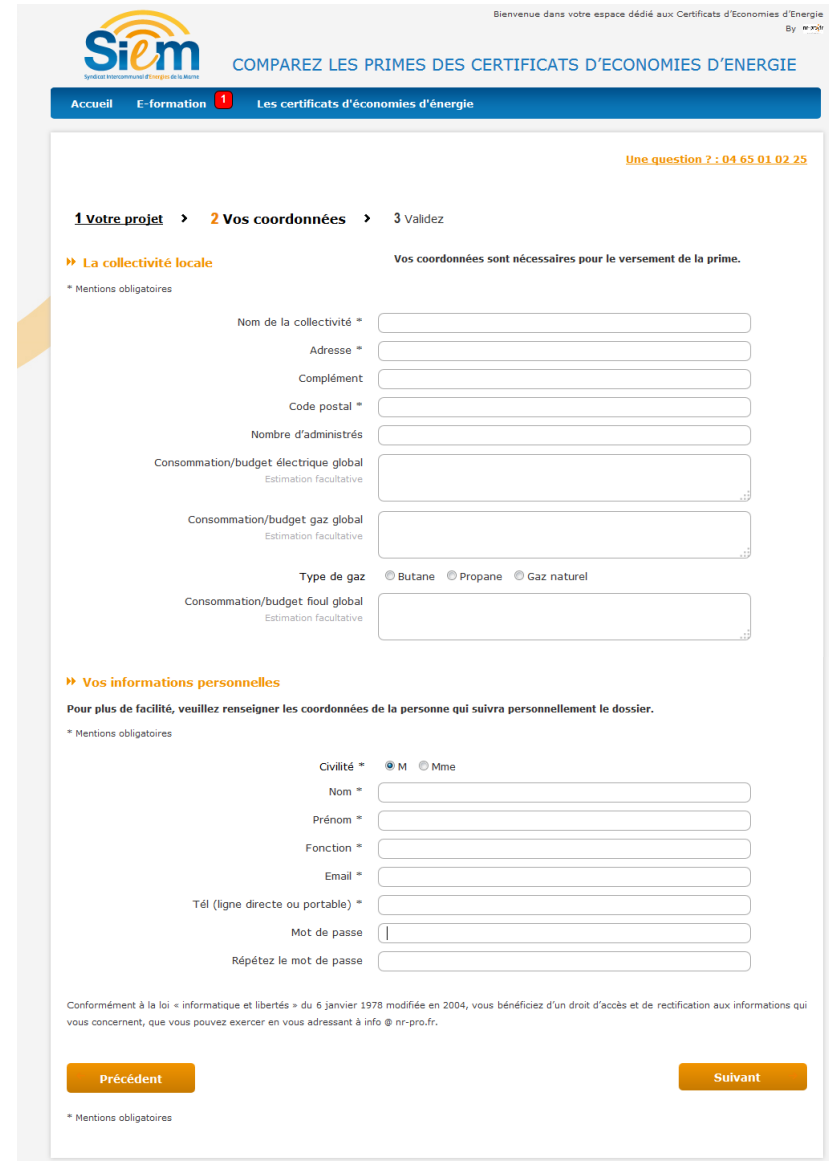
Fin des travaux: 21/09/2015  
Date approximative

# Procédure à suivre – site internet SIEM

## 4<sup>ème</sup> étape : Finalisation du projet

Afin de créer l'espace personnel et permettre aux différents organismes de contacter la Collectivité (Nr-Pro, fournisseurs, SIEM...) il convient de renseigner le formulaire de contact.

Il faudra ensuite valider le projet.



Bienvenue dans votre espace dédié aux Certificats d'Économies d'Énergie

Siem  
Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Mame

COMPAREZ LES PRIMES DES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE

Accueil E-formation 1 Les certificats d'économies d'énergie

Une question ? : 04 65 01 02 25

1 Votre projet > 2 Vos coordonnées > 3 Validez

» La collectivité locale Vos coordonnées sont nécessaires pour le versement de la prime.

\* Mentions obligatoires

Nom de la collectivité \*

Adresse \*

Complément

Code postal \*

Nombre d'administrés

Consommation/budget électrique global  
Estimation facultative

Consommation/budget gaz global  
Estimation facultative

Type de gaz  Butane  Propane  Gaz naturel

Consommation/budget fioul global  
Estimation facultative

» Vos informations personnelles

Pour plus de facilité, veuillez renseigner les coordonnées de la personne qui suivra personnellement le dossier.

\* Mentions obligatoires

Civilité \*  M  Mme

Nom \*

Prénom \*

Fonction \*

Email \*

Tél (ligne directe ou portable) \*

Mot de passe

Répétez le mot de passe

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à info @ nr-pro.fr.

Précédent Suivant

\* Mentions obligatoires



# Procédure à suivre – site internet SIEM

## 5<sup>ème</sup> étape : Affinement du projet

Après avoir validé le projet, l'équipe technique de la société Nr-Pro contactera le demandeur afin d'affiner le projet et de vérifier son éligibilité aux Certificats d'Économies d'Énergies.



Le demandeur sera contacté, **dans les 48 heures** :

- Soit par téléphone ;
- Soit par mail.

Les questions posées seront assez techniques, il est préférable que le demandeur se rapproche de son maître d'œuvre afin de pouvoir répondre au mieux.

# Procédure à suivre – site internet SIEM

## 6<sup>ème</sup> étape : Publication du projet et offres

Une fois le projet affiné, il est publié sur un site spécialisé à destination des Obligés (fournisseurs d'énergies, distributeurs de carburant...). Les Obligés, tenus par leurs obligations de faire des économies d'énergies ou d'en faire faire à leurs clients, rachètent les Certificats d'Économies d'Énergies afin de cumuler des kwh cumacs\* qui leur permettront d'atteindre les objectifs d'économies fixés par le Gouvernement.

**48 heures après la publication du projet**, le demandeur reçoit des offres de rachat des Certificats d'Économies d'Énergies.

**Il convient de choisir l'offre la plus avantageuse.**



Une fois l'offre choisie, le demandeur contacte l'Obligé et ils signent ensemble une convention financière. **Une fois cette convention signée, les travaux peuvent être commandés et réalisés.**

\* KWh estimés économisés en faisant les travaux de rénovation énergétique

# Procédure à suivre – site internet SIEM

## 7<sup>ème</sup> étape : Travaux et réception de la prime

Les travaux sont terminés.

La facture a été payée par le comptable public. Il convient au demandeur de solliciter auprès de son comptable public un certificat qui justifiera le paiement de cette facture.

Selon les règles fixées dans la convention financière, la facture et le certificat sont envoyés à l'Obligé retenu.

Le versement de la prime se fera à réception de ces pièces justificatives.

# Assistance pour le dépôt de projet

La procédure de valorisation des travaux d'économies d'énergies est très simple et rapide.

Le demandeur bénéficie de l'assistance du SIEM pour compléter le projet, puis de l'appui technique des services de la société Nr-Pro pour vérifier l'éligibilité du projet.

Le demandeur a la possibilité de suivre une formation grâce à la vidéo mise en ligne, pour mieux appréhender l'utilisation de la plateforme de valorisation et les étapes pour l'obtention de la prime.

**Sur le portail**  
**→ Onglet « E-formation »**

[Une question ? : 04 65 01 02 25](#)

### E-formation

Découvrez le dispositif des CEE et le dépôt d'un projet sur la plateforme en visionnant la vidéo ci-dessous



The screenshot shows a video player interface. At the top, it says 'certificats d'économie d'énergie' and 'Vidéo Formation CEE'. There is a 'Copier le li...' button in the top right corner. The main content of the video shows a black silhouette of a person holding a play button, and a white money bag with a dollar sign. Below the person, the word 'Obligé' is written in white.



Les Certificats  
d'Économies  
d'Énergies

# Contact

Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne  
2 place de la Libération – BP 352  
51022 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Tel : 03.26.64.13.22  
Mail : [cee@siem51.fr](mailto:cee@siem51.fr)

[www.siem51.fr](http://www.siem51.fr)

[Portail de valorisation des Certificats d'Économies d'Énergies](#)

